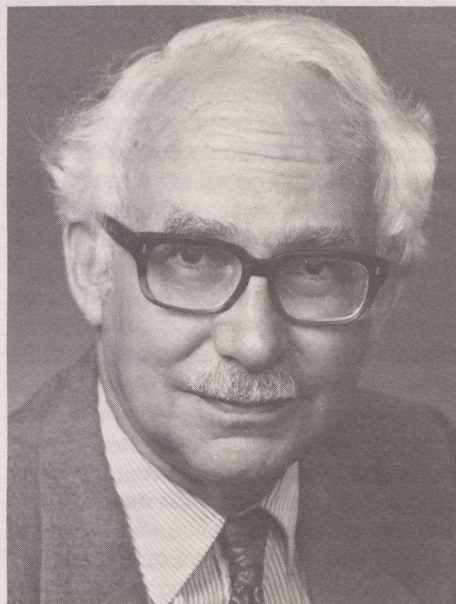




essentiels comme la vérification et de revenir à la 39^e série de négociations avec des propositions constructives qui feraient pendant au geste posé par l'Ouest en décembre 1985. L'Ouest prévoyait, en effet, que les propositions de l'Est devraient être en rapport avec la convergence durement acquise relativement à un cadre commun pour un accord de première étape, limité dans le temps, sur les réductions américaines et soviétiques initiales — accord qui s'inspire des dispositions fondamentales proposées le 14 février 1985 par l'Est — pour que des progrès puissent être réalisés dans la période qui vient.

Dans la déclaration faite à l'assemblée plénière et dans laquelle il proposait des dispositions fondamentales il y a plus d'un an, le distingué représentant de l'Union soviétique, l'ambassadeur Mikhailov, attribuait beaucoup d'importance au fait de laisser de côté l'approche globale et de se concentrer sur un accord de première étape. Il prétendait que le contenu de cette proposition nous permettrait d'arriver rapidement à un tel accord. Il ajoutait que de telles mesures, en démontrant que les deux parties étaient prêtes à se diriger vers la réduction du niveau des affrontements militaires, contribueraient certainement à créer la confiance nécessaire et à établir un climat favorable de même qu'un terrain d'entente pour de futurs efforts communs destinés à améliorer la situation militaire et politique.

Même si l'Ouest jugeait que les améliorations importantes de plusieurs points des dispositions fondamentales étaient nécessaires, notamment quant aux vérifications extrêmement réduites, il se rappelait les mérites de sa propre proposition d'accord de première étape, faite en 1979. Après une revue attentive de ces négociations, l'Ouest a conclu qu'un accord de première étape, limité dans le temps, offrait les meilleures possibilités de progrès. En décembre 1985, l'Ouest a donc présenté une initiative par laquelle il ne se contentait pas d'accepter le cadre compris dans les dispositions fondamentales de l'Est, mais prenait, en vue de briser l'impasse des négociations, la décision remarquable de mettre de côté son insistance légitime sur un accord préalable concernant les données. Selon les déclarations antérieures de l'Est, ce sujet constituait, M. le Président, le nœud gordien des discussions, et celles-ci pourraient progresser à Vienne une fois que le nœud aurait été tranché. Le 14 février 1985, dans son message de clôture,



M. Michael Shenhstone, chef de la délégation canadienne aux négociations sur les MBFR.

l'ambassadeur Mikhailov exhortait l'Ouest à considérer la proposition des pays soviétiques avec beaucoup d'attention et de sérieux et à y répondre sans tarder de manière constructive, ce qui permettrait d'atteindre les premiers résultats tangibles dans les négociations de Vienne. Par son initiative concernant les points de repère, l'Ouest a fait plus que répondre à cette demande. En effet, les deux parties se sont finalement entendues sur une démarche commune vers un résultat tangible.

L'Ouest continue d'appuyer l'établissement d'un cadre commun sur lequel l'Est a tellement insisté au cours des quinze derniers mois. Nous croyons encore que c'est la manière la plus réaliste et la plus pratique d'arriver rapidement à un premier accord sur la réduction et la limitation des forces armées conventionnelles en Europe centrale. Logiquement, l'étape suivante est de terminer la démarche que nous avons convenu d'entreprendre ensemble. Si nous y parvenons et que l'accord qui en résultera est appliqué à la satisfaction de toutes les parties, la phase plus ambitieuse comportant des réductions sensibles des effectifs militaires afin d'en arriver, en Europe centrale, à une parité à de faibles niveaux, deviendra enfin un but atteignable. Toutefois, pour le moment, nous en sommes encore à un point où les questions qui nous divisent doivent être exprimées, débattues et réglées, espérons-nous, afin de trouver la dernière percée vers un accord de première étape.

L'une des plus importantes de ces questions est la nécessité d'un système de vérification qui infusera à toutes les parties à cet accord une confiance suffisante que la mise en œuvre se fera en stricte conformité avec les obligations acceptées, et sera perçue comme telle. L'Ouest a élaboré et pleinement exposé son idée de la vérification. Quant à l'Est, il n'a pas encore démontré comment ses faibles mesures de vérification peuvent répondre aux normes strictes d'efficacité et de fiabilité requises d'un système de vérification viable. L'Ouest a été déçu de ce que l'Est n'ait pas répondu, au cours de la dernière série de négociations, aux attentes créées par les déclarations de ses dirigeants et par son recul évident sur certains points essentiels. Néanmoins, nous supposons charitablement que de telles positions ont peut-être été élaborées à la hâte et peuvent encore être modifiées afin de contribuer aux efforts que nous déployons tous ici.

Dans un discours prononcé à Berlin-Est le 18 avril 1986, le secrétaire général Gorbatchev a exposé certaines idées qui faisaient allusion au dénouement d'un nœud présumé dans nos négociations de Vienne, mais qui paraissaient s'appliquer au travail de plusieurs forums sur le contrôle des armements. Nous ne savons pas encore si ces idées influenceront sur nos pourparlers à Vienne, ni dans quelle mesure. Toutefois, nous remarquons, sans faire d'autres commentaires sur les répercussions de l'ensemble de la déclaration du 18 avril, que l'opinion selon laquelle la sécurité en Europe ne vise pas seulement l'Europe centrale correspond à une position que l'OTAN a adoptée depuis longtemps — reprise de nombreuses fois à cette table — selon laquelle certaines des mesures connexes proposées par l'Ouest devraient s'appliquer au-delà de l'Europe centrale. Nous espérons donc que l'Est cessera de s'opposer à ces mesures connexes.

L'Ouest est toujours disposé à étudier des mesures destinées à faire progresser ces négociations. Toutefois, il n'estime pas que notre travail sur l'accord de première étape a produit tous les résultats attendus. . .

Selon nous, le meilleur moyen par lequel l'Est pourrait démontrer qu'il est sincère dans son engagement face aux réductions et aux limitations importantes des forces armées conventionnelles en Europe centrale ainsi qu'à la vérification fiable à chaque étape serait de donner une suite positive à la proposition sérieuse que l'Ouest a présentée ici en décembre. . . »